

Compte-rendu de la réunion plénière du 18 mars 2024

Lieu : Salle Clara-Anna, 5 rue du Presbytère Lyon 8^e

Présents :

- Habitants : 26 (dont 2 nouveaux)
- M. Hubert Bécart, élu référent du conseil de quartier

1. COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION «TRANQUILLITÉ PUBLIQUE»

Nouvellement mise en place, cette commission recense sous forme de tableaux évolutifs les points signalés par une équipe d'habitants, dans les domaines suivants :

- propreté
- incivilités-sécurité
- risques d'accidents
- propositions de végétalisation.

Les signalements et propositions peuvent être transmis à l'adresse mail du conseil de quartier :

cq8gtmavpg@gmail.com

En tant que référent de la commission, Gilles L. tiendra ces tableaux à jour. Le but est de suivre dans la durée les réponses apportées aux problèmes signalés et de contacter les interlocuteurs appropriés (mairie, police, bailleurs) en cas de persistance.

L'idée d'organiser des déambulations-diagnostic régulières (une fois par trimestre ?) est relancée.

C'est l'occasion de reparler du service en ligne Toodego mis en place par la Métropole. À noter : les données statistiques de ce service peuvent être consultées sur le site de la Métropole. Une personne indique qu'elle préférerait une « appli » plutôt qu'un site internet. Quelqu'un précise que Toodego est accessible sur téléphone portable. Une autre personne estime qu'il serait préférable de prévenir les problèmes plutôt que d'intervenir après coup : par exemple, comment empêcher les dépôts sauvages sur l'espace public ?

Autre point abordé : les financements accordés par la Métropole pour la végétalisation des espaces intérieurs de copropriétés.

2. NOUVEAUTÉS DANS LA VIE DU QUARTIER :

- **nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers** : une différence est introduite entre zones pavillonnaires (2 collectes par semaine) et zones d'habitat collectif (5 collectes par semaine).

- **mise en place d'une zone de stationnement payant** : prévue à partir du 10 juin sur un périmètre bien défini (triangle rue Delore/rue Audibert et Lavirotte/route de Vienne + rues Croix-Barret et Benoît Bernard). Tarif préférentiel pour les résidents, et différenciation selon le type de motorisation et le poids du véhicule. Les infirmières ont droit à des tarifs préférentiels annuels.

- **démarrage du chantier de la VL7** : les travaux commenceront au niveau du pont de chemin de fer, vers la rue Chollat, puis progresseront en direction du sud. À noter la création de deux arrêts de bus provisoires, pour les détournements de la route de Vienne, l'un rue Carrier, l'autre rue Audibert et Lavirotte.

M. Bécart précise que si le conseil de quartier est intéressé, la mairie peut demander à un technicien d'intervenir lors d'une prochaine plénière pour donner des informations sur les études d'impact du stationnement payant. Un participant soulève une question sur le stationnement sauvage dans les parties privatives des résidences (garages en sous-sol).

- **aménagement de l'Espace Antoine Dumont** : la nomination d'un chef de projet au 2nd semestre 2024, va sans doute faire avancer le dossier et la concertation.

Une question est posée concernant la création d'une venelle piétonne reliant le stade Dumont à la rue Garon Duret, à hauteur de l'école Anne Sylvestre. Réponse de M. Bécart : cette création est toujours inscrite au PLU-H, mais sa réalisation dépend d'un accord avec les propriétaires des parcelles concernées.

3. VIE ASSOCIATIVE :

- **compte-rendu du CICA du 6 mars 2024** : Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement. C'est la première fois que cette assemblée est organisée dans notre quartier. Nombreuses associations présentes. Ce fut l'occasion d'échanges fructueux.

- **présentation de la Tanière des Livres** : nouvelle librairie associative, pour enfants et adultes, située 68 boulevard des États-Unis.

- **le café associatif « Le Village »** : annonce de la prochaine animation du 29 mars à l'Espace des 4 VENTS, rue Garon-Duret. Le local de la rue Chalumeaux fait l'objet de travaux de nettoyage et d'aménagements extérieurs par des bénévoles. Mais pas encore de précision à cette date sur le devenir du local lui-même.

4. BUPA (Budget participatif) :

- Une prochaine édition sera lancée à la fin de l'année 2024. Chacun peut présenter un projet. C'est un vote final de la population qui déterminera les lauréats. Trois projets seront retenus par arrondissement.

- Notre conseil de quartier va proposer un projet en lien avec l'Espace des 4 Vents : il s'agira d'assurer sur des carrefours-clés, une meilleure visibilité (panneaux, fléchage ou autres) des différents établissements publics et collectifs de notre quartier et une meilleure information sur les événements qui s'y déroulent.

5. LIBRES ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS :

- **une question sur les travaux du jardin Schwartz** : il sera terminé pour la fin de l'année. Hubert Bécart transmettra les plans validés.

- **ruines des 113-115 route de Vienne et VL7** : est-ce compatible ? M. Bécart indique que les ruines n'empêchent pas la réalisation de la piste cyclable puisque celle-ci sera située de l'autre côté de la rue. Les propriétaires des 2 parcelles ruinées ont fait l'objet d'arrêtés de mise en sécurité signés par M. Renaud Payre, vice-président de la Métropole de Lyon, en date du 15 novembre 2023. Les propriétaires ont un délai de 6 mois pour sécuriser l'accès à leurs parcelles et remettre en état le domaine public, faute de quoi les travaux seront pris en charge, à leurs frais, par la Métropole. Question : que se passera-t-il en cas de recours formulés par les propriétaires ?

- **jardins de rues** : M. Bécart précise que les matières premières peuvent être fournies par la ville mais que l'entretien doit être assuré par les habitants. Un lieu s'y prête particulièrement : les larges trottoirs de la rue Audibert et Lavirotte (période idéale pour planter : vers la fin de l'année).

- **réglementation sur l'installation des commerces** : Question soulevée : pourquoi tant de commerces de restauration rapide dans notre quartier ? Une nouvelle installation est en cours, route de Vienne au Moulin à Vent, côté 8^e, à l'emplacement d'une ancienne banque. Réponse : sans doute parce que ce type de commerce apporte une rentabilité rapide. Souhait exprimé de l'implantation d'un laboratoire d'analyses médicales sur le quartier. Le retour d'une banque est évoqué, mais pas de confirmation à ce stade. M. Bécart fait observer qu'il appartient aux habitants du quartier de fréquenter les commerces auxquels ils tiennent pour les aider à se maintenir et se développer.

À ce sujet est relancée l'idée de créer une commission commerce au sein du conseil de quartier. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître directement auprès de l'équipe d'animation.

Avant de clore la réunion sur l'annonce d'un pot convivial, l'équipe d'animation renouvelle son souhait auprès des participants pour qu'ils s'expriment sur des sujets d'intérêt général qui n'auraient pas encore été évoqués à ce jour au sein du CdQ. Idem pour des projets qui pourraient être portés par notre conseil de quartier.

(Compte-rendu établi par Brigitte N. et Michel L.)

**Prochaine réunion plénière du Conseil de quartier :
lundi 13 mai 2024, 19h (lieu à préciser)**